Interview : Karine Desroses, présidente de la CMA de la Vienne

lundi 5 novembre 2018, par lpe

En Poitou et Charentes, lors des dernières élections consulaires, il y a deux ans, ce sont des femmes qui ont été élues à la présidence de 3 des 4 Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Karine Desroses, qui était déjà au bureau de la CMA a donc pris cette responsabilité dans la Vienne et est même depuis 2017 la présidente nationale de la SIAGI, organisme de caution pour les petites entreprises. Elle revient sur ce parcours et dévoile quelques une de ses ambitions pour l'artisanat.

(*L'intégralité de cet entretien est à lire dans notre magazine de l'automne, dossier artisanat, cliquez ici*)

En deux ans de mandat, quel est votre ressenti ?

Karine Desroses : Déjà 2 ans ! J'ai l'impression que c'était hier ! Il y a eu des choses auxquelles on ne s'attendait pas car le Gouvernement nous a donné beaucoup de travail avec la loi « avenir professionnel », le projet de loi Pacte. Ce sont des réformes qui nous bousculent même si nous sommes moins impactés que les chambres de commerce et d'industrie. Par exemple, nous perdons le stage préparatoire à l'installation qui ne sera plus obligatoire. Or, ça représentait entre 150000 et 180000 euros de recettes chaque année pour la CMA, c'est une somme tout de même. Certes, il fallait le réformer, mais peut être pas le supprimer. Ce dispositif nous permettait de rencontrer tous les futurs chefs d'entreprise, c'était l'occasion de les orienter en fonction de leurs besoins vers des formations, surtout sur la gestion. Vu que ce n'est plus obligatoire, à nous de mieux leur faire comprendre tout l'intérêt d'une telle démarche.

Justement, êtes-vous relativement libres dans vos choix stratégiques ?

Oui, nous avons une certaine latitude, mais le but c'est quand même d'uniformiser les modes de fonctionnement sur l'ensemble du territoire. […]

L'artisanat se porte bien, même si les recrutements sont parfois compliqués ?

Et bien oui, l'artisanat dans sa globalité se porte plutôt bien. Dans le bâtiment par exemple la crise est passée, surtout dans les petites structures. Le comportement des consommateurs a évolué, ils achètent moins et misent davantage sur la qualité. A Pâques, c'est flagrant pour les chocolats ! (Ndlr : Karine Desroses gère avec son époux Bruno une pâtisserie chocolaterie qui emploie 5 personnes à Montmorillon). C'est donc à nous, artisans, de montrer notre savoir-faire, de créer, d'innover. Nous accompagnons les métiers de bouche vers le label « artisan gourmand », le fait maison.
Par contre, les difficultés de recrutement perdurent. J'espère que la réforme permettra de former davantage d'apprentis. Par contre, j'espère que cette même réforme ne va pas tuer les CFA ruraux (Ndlr : Centres de formation d'apprentis). Dans la Vienne, nous n'avons que celui de Saint Benoît avec 900

apprentis en coiffure, art floral, mécanique auto, moto, carrosserie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, électricité… Enfin, cette année, nous avons enregistré 45% de demandes de plus que l'an passé, c'est une bonne tendance. […]

Etre une femme, est ce que vous avez le sentiment que ça facilite ou freine vos initiatives ?

Vous savez, certes, nous sommes 3 femmes sur 4 présidences de CMA en Poitou et Charentes, mais à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, nous ne sommes au total que 4 femmes sur 12. Au niveau national, ça progresse tranquillement, nous sommes désormais 14 femmes au lieu de 3 auparavant. En fait, ça dépend de la personnalité des interlocuteurs. De toutes façons, je suis à 100% quand je m'engage dans un projet. Alors, quelques fois, ça attise les jalousies, mais ça fait avancer, il faut passer au-dessus de tout ça et j'ai appris à me forger une carapace. Je suis élue pour faire avancer l'artisanat et c'est l'essentiel.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la SIAGI ?

Oui, c'est un organisme de garantie, filiale de l'APCMA, dont les CMA sont actionnaires à 60%. Peuvent en bénéficier les artisans bien entendu, mais aussi les commerçants, professions libérales et agriculteurs. L'objectif est d'éviter les cautions personnelles lors de la souscription d'un prêt bancaire car qui dit caution dit risque sur ses biens personnels et en cas de liquidation, ça peut avoir des conséquences dramatiques. […]

Propos recueillis par Cécilia Rochefort

Quelques chiffres :
La CMA 86 emploie 20 personnes à son siège poitevin
80 personnes au CFA de Saint Benoît qui accueille 900 apprentis chaque année
La CMA de la Vienne regroupe 7500 artisans. Plus de la moitié travaillent seuls.